



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

SOUS-PRÉFECTURE DE CALAIS

Calais, le 06 AOUT 2019

Bureau de l'animation et du développement du territoire

Affaire suivie par: J. DELIESSCHE

Tél : 03.21.19.70.89

Courriel : judicaelle.deliessche@pas-de-calais.gouv.fr

Le Sous-Préfet de Calais

aux

Membres du comité consultatif de gestion de
la Réserve Naturelle Nationale du Platier
d'Oye

Objet : RNN PLATIER D'OYE – CONSULTATION

P.J. : Contributions

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre prochaine de la convention de gestion et du plan de gestion 2019/2028, vous avez été saisi le 21 juin dernier pour avis sur les documents présentés lors du comité consultatif de gestion du 28 mai dernier.

Vous trouverez ci-joint l'intégralité des avis remis.

En synthèse :

1 - Prolongation du délai de consultation

La consultation a été lancée le 21 juin dernier avec un délai de réponse fixé au 05 juillet. Le 09 juillet, en raison du faible nombre d'avis reçus, le délai de réponse a été prolongé jusqu'au 29 juillet.

2 – Nombre d'avis limité

5 avis ont été reçus par voie dématérialisée en sous-préfecture de Calais

3 – Thématiques abordées

3.1 - La composition du comité consultatif, demande de mise à jour de l'annexe 7 conformément à l'arrêté préfectoral portant renouvellement de la composition du comité consultatif de la RNN du Platier d'Oye du 10 octobre 2016.

3.2 – La stratégie GEMAPI/prévention des risques naturels de la CCRA appuyée par le PMCO :
- programme d'actions et de gestion des systèmes d'endiguement

- stratégie de préservation du trait de côte et les actions de préservation et de consolidation du cordon dunaire

3.3 – La mise en avant de la qualité du schéma d'accueil du public (aménagement, signalétique, programme pédagogique développer via la « Maison dans la dune »...)

3.4 – Le volet financier : le conseil départemental n'émet pas d'avis et renvoie des échanges avec les élus et les autres partenaires financiers

3.5. - Le développement d'une gestion des hauts les plus hautes favorable à l'enrichissement de la biodiversité au sein de la RNN et la réduction de la prédation terrestre

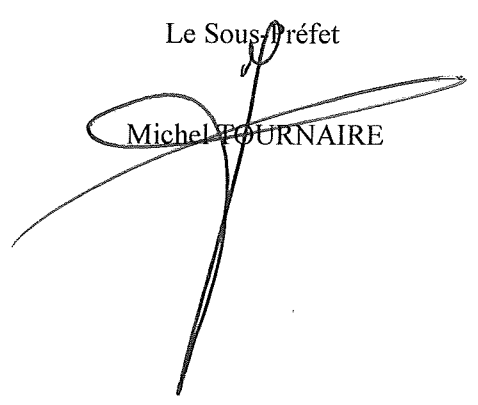
3.6. - La lutte contre les espèces exotiques envahissantes (bernache du Canada).

Conclusion

Ces avis sont transmis aux services compétents (DREAL, EDEN 62, Conservatoire du Littoral), qui feront un point sur leur prise en compte lors du prochain comité consultatif de gestion de la RNN du Platier d'Oye.

Le Sous-Préfet

Michel FOURNAIRE





POLE METROPOLITAIN DE LA COTE
D'OPALE
Service commun de Défense Contre
la Mer

Emetteur :
Olivier CAILLAUD

Destinataire :

Sous-prefecture de Calais
BADT
"consultation RNN platier d'Oye"
9 esplanade jacques VENDROUX
62 107 CALAIS CEDEX

A l'attention de Monsieur le Sous Préfet

Copie à :

Avis sur documents

Objet : Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye – Plan
de gestion 2019 - 2028

Date de réception des documents : 21/06/19
Mode de réception des documents : Mail +
Melanissimo
Date d'émission de l'avis : 16/07/19
Mode d'envoi de l'avis : Mail

Rappel du contexte de l'avis :

Dans le cadre de la proposition du nouveau plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye, le PMCO est interrogé pour émettre un avis sur le document de gestion présenté en réunion de comité consultatif en date du 28/05/2019.

La CCRA, autorité GEMAPIENNE, adhère au service de défense contre la mer du PMCO depuis le premier janvier 2019. Le PMCO est ainsi chargé de réaliser des études en tant que maîtrise d'ouvrage sur les problématiques de submersions marines mais aussi d'érosion du littoral et assiste la CCRA dans ces domaines.

Le PMCO porte l'étude de définition des systèmes d'endiguement des 4 EPCI ayant adhéré au service commun de défense contre la mer et portera les dossiers d'autorisation relatifs à ces systèmes.

La CCRA est concernée par les problématiques de submersions marines et d'érosion sur une seule commune du littoral, celle de Oye-Plage.

Les digues TAAF et 1925 ont fait l'objet d'un arrêté de classement en date du 05/01/2015. Elles avaient été classées de type C selon l'ancienne réglementation.

Ainsi, le service de défense contre la mer du PMCO produit son avis sur la proposition de plan de gestion envisagé pour la période de 2019 à 2028.

Avis sur les documents produits :

Il nous paraît nécessaire de bien noter que la CCRA, appuyée techniquement par le PMCO, a décidé de définir 2 systèmes d'endiguements au niveau du périmètre de la réserve. Il s'agit du :

- Système d'endiguement de la digue TAAF
- Système d'endiguement de la digue 1925

Ce principe de stratégie s'accompagne d'un relèvement des digues pour permettre de contenir un aléa de submersion marine d'un période de retour de 100 ans à l'horizon 2100 et comprenant une augmentation moyen du niveau de la mer de +60cm. L'autorisation des systèmes d'endiguement sera donc demandée avec travaux. Ces travaux devront être réalisés en coopération avec le conservatoire du littoral. Des dispositions de gestion, voire de consolidation devront être étudiées pour les ouvrages de franchissement des digues.

Ainsi, des études de danger avec modélisations hydrauliques seront réalisées dans le cadre des dossiers d'autorisation et permettront d'améliorer la connaissance sur le site par rapport au risque de submersion marine.

La définition des systèmes d'endiguement implique au responsable GEMAPIEN (CCRA) d'entretenir ses digues pour le niveau de protection choisi et pour la zone protégée. Ainsi, des préconisations sur les digues doivent être prises en compte :

- Absence d'animaux fouisseurs (lapins, rats musqués...) dans l'emprise des digues
- Absence de piétinements d'animaux dont les cheminements préférentiels constituent des fragilités,
- Entretien des digues par une végétation de type herbacée, les arbustes et arbres n'étant pas préconisé par le caractère aggravant des racines qui favorisent les renards.
- Vérification de la stabilité des ouvrages de franchissement vis-à-vis de l'aléa retenu et consolidation si nécessaire
- Gestion des ouvrages hydrauliques en cas d'alerte.

L'étude de danger peut définir d'autres préconisations nécessaires à la gestion des digues et à la pérennité de leur stabilité.

De même pour le cordon dunaire qui est fragile, les animaux fouisseurs sont proscrits.

Les actions de consolidation ou de préservation du cordon dunaire sont faites par la CCRA avec l'appui du PMCO et si nécessaire de l'ULCO.

Les actions indiquées faites ou à faire le PMCO doivent être corrigées. Il s'agit d'actions réalisées ou à réaliser par la CCRA avec l'appui du PMCO.

Le suivi de trait de côte est assuré par la DDTM du Pas de Calais jusqu'à fin 2020. Au-delà, il sera nécessaire de poursuivre ce suivi par la CCRA via le PMCO.

Dans la partie B, chapitre VII, il n'est pas prévu de qualifier de « digues » les remblais ou éléments autres que l'emprise des digues TAAF et 1925.

Un suivi photographique doit être couplé à un suivi topographique du trait de côte (ex au minimum l'application « Rivages » gratuite et publique du CEREMA

Sujet : [INTERNET] RNN du Platier d'Oyes Avis Plan de gestion 2019-2024

De : "O CAILLAUD" <olivier.caillaud@pm-cote-opale.fr>

Date : 22/07/2019 09:29

Pour : <judicaelle.deliessche@pas-de-calais.gouv.fr>

Copie à : <d.lenoir@ccra.fr>

Bonjour Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'avis du PMCO sur le plan de gestion.

Bien cordialement,



P Ô L E
MÉTROPOLITAIN
DE LA CÔTE
D'OPALE

CAILLAUD Olivier

Chef du service commun de défense
contre la mer

Pôle Métropolitain Côte d'Opale

5 Quai de la Citadelle 59140

DUNKERQUE

Tel : 03 28 51 92 30 / 07 78 93 40 83

Mail : olivier.caillaud@pm-cote-opale.fr



Garanti sans virus. www.avast.com

— Pièces jointes : —

RNN_OYE-PLAGE_Gestion 2019-2028_AVIS_Plan gestion
190716.pdf

261 Ko

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Pôle Aménagement et Développement Territorial

Pôle Aménagement et
Développement
Territorial

Dossier suivi par :

MEHUYS Céline
Tél : 03.21.19.65.65
mehuys.celine@
pasdecalais.fr

BACQUAERT Jérôme
Tél : 03 21 21 91 52
bacquaert.jerome@
pasdecalais.fr

Conformément aux articles 39
et 40 de la loi n° 78-17 du 6
janvier 1978 relative à
l'informatique, aux fichiers et
aux libertés,
toute personne peut obtenir
communication et, le cas
échéant, rectification ou
suppression des informations
la concernant,
en s'adressant au Directeur
des Systèmes d'Information à
l'adresse ci-après, qui fera le
relais auprès du service chargé
de l'exploitation du traitement

Sous-préfecture de Calais
BADT
"consultation RNN platier d'Oye"
9 esplanade jacques VENDROUX
62 107 CALAIS CEDEX

Vos réf : Dossier suivi par Sarah VAN-IMBECK (DREAL Hauts-de-France)

Objet : Consultation sur la plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye

Madame, Monsieur,

Vous avez sollicité notre avis sur le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye rédigé par le Syndicat Mixte Eden 62, gestionnaire du site.

Le document stratégique pour la gestion de la RNN du Platier d'Oye se définit à travers 7 objectifs suivis d'un programme d'actions :

- ✓ Des conditions améliorées pour l'alimentation, le stationnement et la nidification des oiseaux répondant à la vocation ornithologique forte du Platier d'Oye ;
- ✓ Un fonctionnement des dunes et des prés salés préservé, assurant la conservation de nombreux habitats, en tenant compte des aménagements liés à l'érosion ;
- ✓ Un bon état écologique des zones humides arrière-littorales conservé, assurant l'accueil de nombreuses espèces sensibles ;
- ✓ Un ancrage territorial de la réserve renforcé pour une meilleure appropriation par les territoires, les acteurs locaux et le public ;
- ✓ Une offre de découverte de la réserve consolidée et sécurisée, respectant les habitats, la faune, la flore et les paysages ;
- ✓ Des connaissances complétées sur le fonctionnement physique et écologique, pour répondre au rôle scientifique de la réserve et anticiper/affiner les choix de gestion ;
- ✓ Un renforcement et une gestion de la zone tampon recherchés pour garantir l'intégrité écologique et paysagère de la réserve ;

Outre les propositions relatives à la gestion écologique du site sur lesquelles le Département s'appuie sur l'avis du CSRPN pour donner un avis favorable, nous souhaitons mettre en avant la qualité du schéma d'accueil du public intégrant des aménagements et une signalétique adaptée et l'intérêt du partenariat avec la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq pour la valorisation pédagogique du site de la « Maison dans la Dune ».

Je vous prie de noter que le présent avis n'engage pas le Département sur le volet financier du plan de gestion, notamment pour sa partie investissement. Cette question devant être partagée avec les élus du Département et les autres financeurs potentiels du projet.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur de la Maison du
Département Aménagement et
Développement Territorial du Calaisis, absent
**LE RESPONSABLE DE L'UNITÉ AMÉNAGEMENT
ET ANIMATION TERRITORIALE**
La Responsable de l'Unité Aménagement et
CELINE MEHUYS
Céline MEHUYS

Sujet : [INTERNET] AVIS- Comité Consultatif de Gestion de la RNN du Platier d'Oye

De : Bal Marie Claude <Bal.Marie.Claude@pasdecalais.fr>

Date : 19/07/2019 15:59

Pour : "judicaelle.deliessche@pas-de-calais.gouv.fr" <judicaelle.deliessche@pas-de-calais.gouv.fr>, "sarah.van-imbeck@developpement-durable.gouv.fr" <sarah.van-imbeck@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : Mehuys Celine <Mehuys.Celine@pasdecalais.fr>, Allart Dorine <Allart.Dorine@pasdecalais.fr>, Bacquaert Jerome <Bacquaert.Jerome@pasdecalais.fr>, Damman Yannick <Damman.Yannick@pasdecalais.fr>

Mme DELIESSCHE, bonjour

En réponse à la demande de Mme VAN-IMBECK Sarah concernant le Plan de gestion de la RNN du Platier d'Oye, vous trouverez ci-joint l'avis du Département ;

Coridalement,

Marie Claude BAL

Chargée de Développement Local

MDADT du Calaisis

5 rue Berthois - cs 30250

62105 CALAIS cedex

Département du Pas-de-Calais

+33 (0)3 21 19 65 66

bal.marie.claude@pasdecalais.fr



P *Contribuez au respect de l'environnement en n'imprimant ce mail que si nécessaire*

— Pièces jointes : —

DOC190719-19072019094909.pdf

420 Ko



Dunkerque, le 05/07/2019

Sous-préfecture de Calais
BADT
"Consultation RNN platier d'Oye"
9 Esplanade Jacques VENDROUX
62 107 CALAIS CEDEX

Affaire suivie par Florent MERCIER

Objet : Plan de Gestion 2019-2028 de la Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye

Monsieur le Président,

Par mail en date du 24 Juin 2019, vous avez bien voulu consulter la Commission Locale de l'Eau du SAGE du Delta de l'Aa concernant le dossier cité ci-dessus et je vous en remercie.

La commission permanente (CP) qui peut rendre un avis au nom de la CLE a été consultée.

De cette consultation, il ressort les remarques suivantes :

- Une gestion des eaux plus hautes pourrait permettre d'accueillir un plus grand nombre d'espèces et enrichir d'avantage la biodiversité de la réserve ;
- Cette même gestion d'eau plus haute pourrait également aider à diminuer la prédation terrestre, évitant la perte de jeunes spécimens ;
- Concernant les espèces exotiques envahissantes, il est demandé d'intensifier la lutte contre ces espèces, notamment la bernache du Canada dont la population augmente.

Ainsi, la Commission Permanente, donne au nom de la CLE, un avis **favorable**, tout en insistant sur la prise en compte des remarques ci-dessus.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bertrand RINGOT
Président de la Commission
Locale de l'Eau

Sujet : [INTERNET] Avis Commission Permanente SAGE du Delta de l'Aa - Plan de Gestion RNN Platier d'Oyer

De : Florent Mercier <florent.mercier@pm-cote-opale.fr>

Date : 17/07/2019 11:48

Pour : judicaelle.deliessche@pas-de-calais.gouv.fr

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe l'avis formulé par la Commission Permanente du SAGE du Delta de l'Aa concernant le Plan de Gestion 2019-2028 de la Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oyer.

Cordialement

--

Florent MERCIER

Animateur SAGE Delta de l'Aa

Pôle métropolitain de la Côte d'Opale

03.28.62.72.14

<http://www.sage-delta-aa.com/>

— Pièces jointes : —

Avis RNN Platier d'Oye signé.pdf

271 Ko

Sujet : modification date avis CCG RNN Platier d'Oye

De : VAN-IMBECK Sarah - DREAL Hauts-de-France/SEN/PNB <sarah.van-imbeck@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 09/07/2019 16:33

Pour : jeanluc.lamare@orange.fr, m.popieul@wanadoo.fr, Mehuys Celine <Mehuys.Celine@pasdecalais.fr>, francoise.duhamel9@orange.fr, WARD <a.ward@wanadoo.fr>, pierre.thellier@eden62.fr, guyvermersch@wanadoo.fr, m.ruffin@ccra.fr, bril_bernard@orange.fr, O CAILLAUD <olivier.caillaud@pm-cote-opale.fr>, bernard-ben@orange.fr, MELENEC Gwenaële <G.MELENEC@conservatoire-du-littoral.fr>, teddy-lauby@orange.fr, francis.ringo@orange.fr, jean-michel.taccoen@orange.fr, Louis Saint Ghislain <louis.saint-ghislain@orange.fr>, solene.le-poder@gendarmerie.interieur.gouv.fr, sebastien.hotin@gendarmerie.interieur.gouv.fr, sebastien.crochemore@oncfs.gouv.fr, yvonne.battiau-queney@univ-lille1.fr, ruz@univ-littoral.fr, secretariat@nord-nature.org, contact@gon.fr, accueil@cen-npdc.org, infos@cbnbl.org, pas-de-calais@ffrandonnee.fr, sec.aem@premar-manche.gouv.fr, mairie.oye-plage@wanadoo.fr, communaute-reg-audruicq@ccra.fr, michel.delsaut@free.fr, ce.ia62@ac-lille.fr, contact@pm-cote-opale.fr, ddtm@pas-de-calais.gouv.fr

Copie à : HANOCQ Thierry - DREAL Hauts-de-France/SEN/PNB <thierry.hanocq@developpement-durable.gouv.fr>, BINCE Frederic - DREAL Hauts-de-France/SEN/PNB <Frederic.Bince@developpement-durable.gouv.fr>, LABALETTE Julien - DREAL Hauts-de-France/SEN/PNB <Julien.Labalette@developpement-durable.gouv.fr>, LEROY Nancy - 62 PAS-DE-CALAIS/SP CALAIS/REGL <nancy.leroy@pas-de-calais.gouv.fr>, DELIESSCHE Judicaelle - 62 PAS-DE-CALAIS/SP CALAIS/CT <judicaelle.deliessche@pas-de-calais.gouv.fr>

Bonjour,

Compte tenu du plan de charge en cette fin d'année et des délais courts dus à des problèmes de communication, certains d'entre vous ne sont pas en mesure de pouvoir lire les éléments et apporter d'éventuelles remarques. C'est pourquoi la Sous-Préfecture et la DREAL vous proposent une nouvelle date butoir pour recueillir vos avis concernant le plan de gestion de la RNN du Platier d'Oye : lundi 29 juillet.

La procédure reste la même:

- par courriel (de préférence):

judicaelle.deliessche@pas-de-calais.gouv.fr

- ou par courrier :

sous-préfecture de Calais

BADT

"consultation RNN platier d'Oye"

9 esplanade jacques VENDROUX

62 107 CALAIS CEDEX

Bien cordialement,



Sarah VAN IMBECK

Chargée de mission des espaces protégés maritimes et littoraux

Service Eau et Nature

DREAL Hauts-de-France

Tel : 03.22.82.90.76

mail : sarah.van-imbeck@developpement-durable.gouv.fr

ou : sen.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

[Pour nous connaître et accéder à nos sites](#)

Pour l'envoi de pièces jointes supérieures à 4,7 Mo, utilisez [Melanissimo](#)

Sujet : [INTERNET] Re: AVIS- Comité Consultatif de Gestion de la RNN du Platier d'Oye

De : Marie-Helene Ruz <marie-helene.ruz@univ-littoral.fr>

Date : 28/06/2019 11:24

Pour : VAN-IMBECK Sarah - DREAL Hauts-de-France/SEN/PNB <sarah.van-imbeck@developpement-durable.gouv.fr>, judicaelle.deliessche@pas-de-calais.gouv.fr

Bonjour,

Dans les documents transmis, il me semble que l'annexe n°7, liste des membres du comité de gestion ne soit pas à jour. Ci-joint la liste révisée en 2016.

Bien cordialement,

Marie-Hélène Ruz

De : "VAN-IMBECK Sarah - DREAL Hauts-de-France/SEN/PNB" <sarah.van-imbeck@developpement-durable.gouv.fr>

À : "louis saint-ghislain" <louis.saint-ghislain@orange.fr>, "yvonne battiau-queney" <yvonne.battiau-queney@univ-lille1.fr>, ruz@univ-littoral.fr, secretariat@nord-nature.org, contact@gon.fr, accueil@cen-npdc.org, "ch agri-arras" <ch.agri-arras@agriculture-npdc.fr>, infos@cbnbl.org, pas-de-calais@ffrandonnee.fr, "Parc naturel marin estuaires picards mer d'opale" <parcmarin.epmo@afbiodiversite.fr>, "sec aem" <sec.aem@premar-manche.gouv.fr>, ddtm@pas-de-calais.gouv.fr, sd62@oncfs.gouv.fr, "mairie oye-plage" <mairie.oye-plage@wanadoo.fr>, communaute-reg-audruicq@ccra.fr, contact@cg62.fr, "michel delsaut" <michel.delsaut@free.fr>, "WARD" <a.ward@wanadoo.fr>, ggd62@gendarmerie.interieur.gouv.fr, "ce ia62" <ce.ia62@ac-lille.fr>, dd-62-direction@direccte.gouv.fr, "bril bernard" <bril_bernard@orange.fr>, "S DEROO" <S.DEROO@conservatoire-du-littoral.fr>, "dom derout" <dom.derout@eden62.fr>, "sarah van-imbeck" <sarah.van-imbeck@developpement-durable.gouv.fr>, "jean-michel taccoen" <jean-michel.taccoen@orange.fr>, "francis ringo" <francis.ringo@orange.fr>, "bernard pitet" <bernard.pitet@bbox.fr>, contact@pm-cote-opale.fr, "jeanluc lamare" <jeanluc.lamare@orange.fr>, "francoise duhamel9" <francoise.duhamel9@orange.fr>

Cc : "DELISSCHE Judicaelle PREF62-CALAIS" <judicaelle.deliessche@pas-de-calais.gouv.fr>, "LEROY Nancy PREF62-CALAIS" <nancy.leroy@pas-de-calais.gouv.fr>

Envoyé : Vendredi 21 Juin 2019 10:46:59

Objet : AVIS- Comité Consultatif de Gestion de la RNN du Platier d'Oye

Bonjour,

A la suite du comité consultatif de gestion de la RNN du platier d'Oye qui s'est tenu à Oye-Plage le 28 mai dernier, veuillez trouver ci-joint, pour avis, les documents évoqués en séance.

Je vous remercie de bien vouloir faire parvenir vos éventuelles observations d'ici le **05/07/19** au plus tard à cette adresse:

par courriel (de préférence):

judicaelle.deliessche@pas-de-calais.gouv.fr

par courrier :

sous-prefecture de Calais

BADT

"consultation RNN platier d'Oye"

9 esplanade jacques VENDROUX

62 107 CALAIS CEDEX

Bien cordialement,

Sarah VAN IMBECK

Chargée de mission des espaces protégés maritimes et littoraux

Service Eau et Nature
DREAL Hauts-de-France

Tel : 03.22.82.90.76

mail : sarah.van-imbeck@developpement-durable.gouv.fr

ou : sen.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

Pour nous connaître et accéder à nos sites

Pour l'envoi de pièces jointes supérieures à 4,7 Mo, utilisez [Melanissimo](#)

--

Marie-Hélène Ruz
Professeure des Universités
Université du Littoral Côte d'Opale
Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences, UMR LOG 8187
MREI-2 189 A avenue Maurice Schumann
59140 Dunkerque
Tel: 0328237614

— Pièces jointes : —

2016-10-10 - AP renouvellement composition comit+® consultatif.pdf

541 Ko



PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

PORTANT RENOUVELLEMENT DE LA COMPOSITION DU COMITE CONSULTATIF DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DU PLATIER D'OYE

**La Préfète du PAS-DE-CALAIS
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code de l'Environnement, et notamment ses articles L 332-1 à L332-27 et R 332-15 à R 332-17 ;

Vu le décret n°87-533 du 9 juillet 1987 portant création de la réserve naturelle nationale du Platier d'Oye ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 29 janvier 2015 portant nomination de Mme Fabienne BUCCIO en qualité de Préfète du Pas-de-Calais (hors classe) ;

Vu le décret n°2015-622 du 5 juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2012 portant renouvellement de la composition du comité consultatif et désignation du conseil scientifique de la réserve naturelle nationale du Platier d'Oye ;

Considérant que le mandat des membres désignés par l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2012 pour siéger au sein du comité consultatif de la réserve naturelle est arrivé à expiration, et qu'il y a donc lieu de procéder au renouvellement de la composition de ce comité ;

Sur la proposition de M. le Secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais ;

ARRETE

ARTICLE 1er :

Le comité consultatif de gestion de la réserve naturelle nationale du Platier d'Oye, placé sous la présidence de Mme la Préfète du Pas-de-Calais ou de son représentant et sous la vice-présidence de M. le Préfet maritime de la façade Manche mer du Nord ou son représentant, est renouvelé comme suit :

A - REPRESENTANTS DES ADMINISTRATIONS CIVILES ET MILITAIRES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT INTERESSES :

- M. le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant ;
- M. le Directeur départemental des territoires et de la mer du Pas-de-Calais ou son représentant ;
- M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services départementaux de l'Education Nationale ou son représentant ;
- M. le Colonel, Commandant du Groupement de Gendarmerie du Pas-de-Calais ou son représentant ;
- M. le Délégué interrégional de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) ou son représentant ;
- M. le Délégué Manche-Mer du Nord du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres ou son représentant,
- M. le Responsable de l'Antenne Manche-Mer du Nord de l'Agence des aires marines protégées ou son représentant.

B – ELUS LOCAUX REPRESENTANTS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES OU LEURS GROUPEMENTS

- M. le Président du Conseil Régional des Hauts-de-France ou son représentant ;
- M. le Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais ou son représentant ;
- Mme la Présidente de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq ou son représentant ;
- M. le Maire d' Oye-Plage ou son représentant ;
- M. le Président du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale ou son représentant ;
- Mme la Présidente du Syndicat Mixte EDEN 62 ou son représentant.

C - REPRESENTANTS DES PROPRIETAIRES ET USAGERS :

- M. le Président de l'Association des Chasseurs Côtiers du Littoral Nord ou son représentant ;
- M. le Président de la Chambre régionale d'Agriculture des Hauts-de-France ou son représentant ;
- M. le Président du Comité régional de la conchyliculture Normandie-Mer du Nord ou son représentant ;
- M. le Président de la Société des Guides Nature du Platier d'Oye ou son représentant ;
- Mme la Présidente de l'Agence de développement et de réservation touristiques du Pas-de-Calais ou son représentant ;
- M. le Président du comité départemental du Pas-de-Calais de la fédération française de randonnées ou son représentant ;
- M. le Président du Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC) des Oyats ou son représentant.

D - PERSONNALITES SCIENTIFIQUES QUALIFIEES ET REPRESENTANTS D'ASSOCIATIONS AGREES AYANT POUR PRINCIPAL OBJET LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS :

1/Personnalités scientifiques qualifiées

- M. le Directeur du Conservatoire Botanique National de Bailleul ou son représentant ;
- M. le Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) ou son représentant ;
- M. Alain Ward, ornithologue, expert associé au CSRPN ;
- Mme Yvonne Battiau-Queney, Professeur émérite de l'Université de Lille ;
- M. Michel Delsaut, ornithologue, Maître de conférences, Université de Lille ;
- Mme Marie Hélène Ruz, géomorphologue, Professeur des Universités, Université du Littoral Côte d'Opale.

2/Associations de protection de l'environnement

- Mme la Présidente de la Fédération NORD-NATURE Environnement ou son représentant ;
- M. le Président du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-de-Calais ou son représentant ;
- M. le Président du Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord et du Pas-de-Calais ou son représentant.

ARTICLE 2 :

Le comité consultatif pourra entendre à titre consultatif toute personnalité ou tout représentant d'organisme qualifié susceptible de lui fournir des informations sur des questions relevant de sa compétence.

ARTICLE 3 :

Le comité consultatif se réunit au moins une fois par an sur convocation de son président.

Les membres du comité consultatif sont nommés pour une durée de trois ans à compter de la date du présent arrêté. Leur mandat peut être renouvelé.

Les membres décédés ou démissionnaires et ceux qui, en cours de mandat, cessent d'exercer les fonctions en raison desquelles ils ont été désignés, sont remplacés. Dans ce cas, le mandat des nouveaux membres expire à la date à laquelle aurait normalement pris fin celui des membres qu'ils remplacent.

ARTICLE 4 :

Le comité consultatif donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues au décret n°87-533 du 9 juillet 1987 portant création de la réserve naturelle nationale du Platier d'Oye.

Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il peut déléguer l'examen d'une question particulière, à une formation restreinte.

ARTICLE 5 :

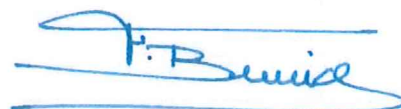
Afin d'assister le gestionnaire de la réserve naturelle et le comité consultatif, le conseil scientifique régional du patrimoine naturel est désigné pour tenir lieu de conseil scientifique de la réserve.

Il est consulté sur le projet de plan de gestion et peut être sollicité sur toute question à caractère scientifique touchant la réserve.

ARTICLE 6 :

M. le Secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais, M. le Sous-préfet de Saint-Omer et M. le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nord – Pas-de-Calais Picardie sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Pas-de-Calais, et communiqué à l'ensemble des membres du comité.

Fait à Arras, le 10 OCT. 2016



Sujet : AVIS- Comité Consultatif de Gestion de la RNN du Platier d'Oye

De : VAN-IMBECK Sarah - DREAL Hauts-de-France/SEN/PNB <sarah.van-imbeck@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 21/06/2019 10:47

Pour : louis.saint-ghislain@orange.fr, yvonne.battiau-queney@univ-lille1.fr, ruz@univ-littoral.fr, secretariat@nord-nature.org, contact@gon.fr, accueil@cen-npdc.org, ch.agri-arras@agriculture-npdc.fr, infos@cbnbl.org, pas-de-calais@ffrandonnee.fr, Parc naturel marin estuaires picards mer d'opale <parcmarin.epmo@afbiodiversite.fr>, sec.aem@premar-manche.gouv.fr, ddtm@pas-de-calais.gouv.fr, sd62@oncfs.gouv.fr, mairie.oye-plage@wanadoo.fr, communaute-reg-audruicq@ccra.fr, contact@cg62.fr, michel.delsaut@free.fr, WARD <a.ward@wanadoo.fr>, ggd62@gendarmerie.interieur.gouv.fr, ce.ia62@ac-lille.fr, dd-62-direction@direccte.gouv.fr, bril_bernard@orange.fr, S.DEROO@conservatoire-du-littoral.fr, dom.derout@eden62.fr, sarah.van-imbeck@developpement-durable.gouv.fr, jean-michel.taccoen@orange.fr, francis.ringo@orange.fr, bernard.pitet@bbox.fr, contact@pm-cote-opale.fr, jeanluc.lamare@orange.fr, francoise.duhamel9@orange.fr

Copie à : DELIESSCHE Judicaelle - 62 PAS-DE-CALAIS/SP CALAIS/CT <judicaelle.deliessche@pas-de-calais.gouv.fr>, LEROY Nancy PREF62-CALAIS <nancy.leroy@pas-de-calais.gouv.fr>

Bonjour,

A la suite du comité consultatif de gestion de la RNN du platier d'Oye qui s'est tenu à Oye-Plage le 28 mai dernier, veuillez trouver ci-joint, pour avis, les documents évoqués en séance.

Je vous remercie de bien vouloir faire parvenir vos éventuelles observations d'ici le **05/07/19** au plus tard à cette adresse:

par courriel (de préférence):

judicaelle.deliessche@pas-de-calais.gouv.fr

par courrier :

sous-prefecture de Calais

BADT

"consultation RNN platier d'Oye"

9 esplanade jacques VENDROUX

62 107 CALAIS CEDEX

Bien cordialement,



Sarah VAN IMBECK

Chargée de mission des espaces protégés maritimes et littoraux

Service Eau et Nature

DREAL Hauts-de-France

Tel : 03.22.82.90.76

mail : sarah.van-imbeck@developpement-durable.gouv.fr

ou : sen.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

Pour nous connaître et accéder à nos sites

Pour l'envoi de pièces jointes supérieures à 4,7 Mo, utilisez [Melanissimo](#)

— Instructions de téléchargement (fr).html —

Instructions de téléchargement

Fichiers joints :

- Annexe n°13 Liste des habitats.pdf (91 ko)
- Annexe n°25 Remarques de la paysagiste missionnée par la DREAL.pdf (4 Mo)
- Carte n°11 Atlas Cartographique Carte de la Flore présente sur le Polder Est réalisée par le CRP.jpg (9 Mo)
- Légende des habitats présents sur la RNN en 2016 prospectés par le CRP.pdf (4 Mo)
- partie C_ Évaluation_CSRPN_20 juin 2019.pdf (8 Mo)
- Annexe n°1 Evaluation du plan de gestion 2007-2016.pdf (15 Mo)
- Annexe n°4 Fiche ZNIEFF.pdf (493 ko)
- Annexe n°17 Liste des taxons végétaux à enjeu C présents sur la RNN.pdf (69 ko)
- Annexe n°16 Liste des taxons végétaux présents sur la RNN.pdf (110 ko)
- partie B_ Objectifs et opérations_CSRPN_20 juin 2019.pdf (18 Mo)
- Annexe n°8 Carte géologique.pdf (115 ko)
- Annexe n°15 Dynamique des végétations sur l'Anse de l'Abri-côtier.pdf (8 Mo)
- Annexe n°24 Etude de fréquentation du Platier d'Oye en 2018.pdf (7 Mo)
- Carte n°2 Atlas Cartographique Aquisitions du CELRL et limites cadastrales du plan de gestion.pdf (2 Mo)
- Carte n°4 Atlas Cartographique Inventaires et protections de la RNN bis.pdf (2 Mo)
- Carte n°5 Atlas cartographique Carte des zones prospectées en 2016 pour les habitats et la flore.jpg (8 Mo)
- Carte n°7 Atlas Cartographique Carte des habitats présents sur le Polder Est réalisée par le CRP.jpg (8 Mo)
- Légende de la flore présente sur la RNN en 2016 prospectée par le CRP.pdf (2 Mo)
- Annexe n°2 Fascicule sur l'avifaune.pdf (14 Mo)
- Annexe n°9 Formation des dunes.pdf (110 ko)
- Annexe n°19 Rapport ECO-phoques.pdf (8 Mo)
- Annexe n°21 Liste des invertébrés retrouvés sur la RNN.pdf (176 ko)
- Carte n°1 Atlas Cartographique Toponymie des mares et îlots.pdf (8 Mo)
- Annexe n°6 Organigramme Eden 62.pdf (3 Mo)
- Carte n°8 Atlas Cartographique Carte des habitats présents sur le Polder Ouest réalisée par le CRP.jpg (8 Mo)
- Carte n°10 Atlas Cartographique Carte de la Flore présente sur l'Anse de l'abri-côtier réalisée par le CRP.jpg (8 Mo)
- Carte n°12 Atlas Cartographique Carte de la Flore présente sur le Polder Ouest réalisée

par le CRP.jpg (9 Mo)

- Carte n°6 Atlas Cartographique Carte des habitats présents sur l'Anse de l'abri-côtier réalisée par le CRP.jpg (7 Mo)
- Annexe n°14 Description des codes habitat EUNIS.pdf (639 ko)
- Annexe n°20 Liste des oiseaux de la RNN.pdf (139 ko)
- Annexe n°22 Etude de faisabilité jonction digues.pdf (7 Mo)
- Carte n°3 Atlas Cartographique Périmètre d'intervention du CELRL.pdf (2 Mo)
- Carte n°14 Atlas Cartographique Paysages.pdf (16 Mo)
- partie A_Diagnostic_CSRPN_20 juin 2019.pdf (26 Mo)
- Annexe n°3 Parcelles acquises par le CELRL.pdf (170 ko)
- Annexe n°5 FSD Natura2000.pdf (801 ko)
- Annexe n°7 Liste des membres du comité consultatif de gestion.pdf (1 Mo)
- Annexe n°10 Analyse de la qualité de l'eau et de la salinité en 2018.pdf (3 Mo)
- Annexe n°23 Retrait du câble.pdf (2 Mo)
- Carte n°9 Atlas Cartographique Carte des habitats présents sur la zone des anciennes huttes réalisée par le CRP.jpg (7 Mo)
- Carte n°13 Atlas Cartographique Carte de la Flore présente sur la zone des anciennes huttes réalisée par le CRP.jpg (8 Mo)
- Carte n°15 Atlas Cartographique Opérations uniques.pdf (2 Mo)
- Carte n°16 Atlas Cartographique Opérations d'entretien.pdf (2 Mo)
- Annexe n°11 Le bassin Artois Picardie.pdf (135 ko)
- Annexe n°12 Analyse de la qualité de l'eau en 2016.pdf (8 Mo)
- Annexe n°18 Liste des mammifères terrestres et marins recensés sur la RNN.pdf (66 ko)

46 fichiers, taille totale: 248 Mo.

Les fichiers seront disponibles jusqu'au **jeudi 04 juillet 2019 à 10:46 (CEST)**.

Vous pouvez télécharger les fichiers listés ci-dessus en cliquant sur le lien suivant :

- <https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=iPscMkrBlo4J8gmZ-Xt9oC4OJh03N05EIFnXkh2mP9k>

Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le dans votre navigateur Web préféré pour accéder aux fichiers.

Mélanissimo v. 4.0.6

© Ministère de la Transition écologique et solidaire

© Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

— Pièces jointes : —

Instructions de téléchargement (fr).html

5,3 Ko